



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Toute-la-laideur-du-monde>

Réflexion

Toute la laideur du monde

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2015 - N° 1170 - décembre 2015 -

Date de mise en ligne : samedi 9 avril 2016

Date de parution : décembre 2015

Description :

Michel Berger constate que le souci de la beauté d'un édifice ou d'un paysage a fait place au culte du veau d'or. Mais il voit poindre dans les mouvements citoyens une aspiration vers les fondements de ce que propose La Grande Relève.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'obsession du profit est un cancer qui attaque tous les domaines. Architecte, Michel Berger constate ses effets sur le territoire : le souci de la beauté d'un édifice ou d'un paysage y a fait place au culte du veau d'or. Mais dans les mouvements citoyens de plus en plus actifs, il voit poindre, lui aussi, une aspiration vers les fondements de ce que propose La Grande Relève :

Dans un temps où les préoccupations du monde sont aussi nombreuses que déterminantes pour l'avenir, s'intéresser à sa beauté peut sembler futile et anecdotique. De fait, l'enlaidissement des paysages, des villes, des rivages et de tout ce qui nous entoure semble peser bien peu en comparaison de l'extension des inégalités sociales, du chômage toujours croissant, de la pollution massive, du réchauffement climatique, de la crise énergétique mondiale, de la destruction des espèces animales et végétales. Tout souci esthétique est condamné, étant implicitement considéré comme coûteux, donc inacceptable dans une société endettée comme la nôtre. Une sorte de luxe inutile et frivole dont nous n'aurions pas les moyens.

Cette indifférence pour la qualité des sites se reflète dans les politiques suivies depuis le milieu du XXème siècle. Certes, ce fut pendant cette période que furent lancées les procédures de protection des sites et des patrimoines urbains. Classement des sites, création en 1962 des Secteurs Sauvegardés par André Malraux, suivie des "Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager", de l'apparition de labels divers : inscription de sites au patrimoine de l'UNESCO, "villes d'art et d'histoire", etc. Mais si toutes ces actions ont été utiles, elles ont malheureusement familiarisé le public et les pouvoirs politiques avec l'idée qu'en dehors de toutes ces protections, le territoire national n'avait pas d'intérêt particulier et que l'on pouvait le maltraiter sans vergogne. On l'a donc livré en très grande majorité à la voracité des promoteurs immobiliers, des lobbies industriels et commerciaux et des technocrates de toute nature. Sous prétexte de créer des activités et des emplois, tous ces acteurs ont encombré le territoire de lotissements sans caractère, de zones industrielles pléthoriques, de commerces périphériques insipides débordants de panneaux publicitaires. S'y ajoutent les réseaux routiers envahissant, les ronds-points proliférant, les lignes électriques qui enserrant toutes nos campagnes, les éoliennes au travers desquelles clignote le soleil couchant.

Peu d'endroits du territoire français (mais c'est vrai aussi pour la plupart des pays du monde) sont restés encore inviolés, et il n'est pas de jour où l'on ne déplore ici la création d'un barrage, là celle d'un aéroport dévastateur ou d'une nouvelle ligne de transport routier ou ferroviaire. Tous équipements souvent plus profitables aux entreprises de travaux publics qu'aux citoyens.

Comme le terrorisme est négation de la vie, la recherche malade du profit est incompatible avec le désir de beauté.

Bien sûr, toute appréciation sur la beauté d'un lieu, d'un objet ou d'une oeuvre d'art est subjective. Mais si chacun, dans ce domaine, est libre de ses propres hiérarchies, et si toute tentative d'établir des critères objectifs de beauté est sujette à caution, demeure tout de même un indice incontournable : la volonté ou non d'y parvenir. Or, comme le terrorisme est négation de la vie, la recherche malade du profit est incompatible avec le désir de beauté.

On m'objectera que certains grands capitaines d'industrie sont aussi de grands collectionneurs d'art. Mais cette passion est-elle sincère ?

N'est-elle pas dévoyée dans des bulles spéculatives où seule compte "la cote" d'une oeuvre d'art, c'est-à-dire sa valeur sur le marché ?

Mais peut-on faire cohabiter ces deux concepts, celui de l'art et celui du marché ?

Cette absence de souci esthétique dans la transformation de nos paysages et dans l'ensemble de nos productions matérielles traduit la désagrégation d'un système de valeurs qui avait régné au cours des siècles précédents. Par exemple, les plans d'aménagement urbains étaient autrefois nommés « Plans d'embellissement », maintenant nous nous contentons de documents purement réglementaires intitulés « Schémas directeurs », « Plans locaux d'urbanisme ».

Autre exemple significatif des préoccupations qui avaient encore cours au XVIIIème siècle : le lancement de la première montgolfière avait été précédé de longues heures de travail consacrées uniquement à sa décoration. Car on n'imaginait pas lancer dans l'espace un objet purement scientifique qui ne soit pas en même temps décoratif, même si ces décors étaient inutiles pour prouver l'intérêt d'une invention technique, dont le retentissement fut à peu près aussi considérable que l'alunissage du premier terrien en 1969.

Un tel souci existerait-il de nos jours ?

La beauté apparaît comme un effet de mode, dépendant des tendances du marché

Certes la beauté des objets n'a pas disparu de nos productions industrielles, avions, voitures, objets ménagers, mais elle apparaît surtout comme un effet de mode entièrement dépendant des tendances du marché. Car la première préoccupation, au-dessus de toute considération esthétique, consiste à vendre au maximum. Il est alors aussi important de configurer l'appétit des consommateurs grâce à la publicité que de chercher à développer chez eux une exigence qualitative.

D'où nous vient cette détestable négligence ? En premier lieu d'une vieille loi qui veut que l'espace que nous habitons soit la traduction matérielle de nos modes de vie et de notre culture. Au XXIème siècle la société est avant tout consumériste et nos temples sont nos centres commerciaux. D'où la prolifération de zones commerciales qui entassent sur nos entrées de villes des hangars de toute nature, "agrémentés" de panneaux publicitaires agressifs. Il s'agit de vendre au maximum, et au plus grand nombre, un peu n'importe quoi, pour faire fructifier sans limite un capital constitué de constructions hâtivement montées et sans qualité. L'idéologie concurrentielle s'y exprime à plein dans des publicités mensongères dont l'efficacité est déterminée par des spécialistes du "marketing" qui savent exploiter sans scrupule toutes les facettes les plus abêtissantes de l'âme humaine. Il s'agit bien de la volonté de livrer au commerce « du temps de cerveaux disponible », comme l'a avoué Patrick Le Lay.

Il y a plus grave encore : les grandes sociétés commerciales, qui accaparent tous ces espaces indigestes, y font la loi auprès des collectivités locales. Tout y passe : corruption des décideurs, chantage à l'emploi, concurrence entre communes voisines. Le pouvoir politique a bien tenté d'établir des digues : ce furent les Commissions Départementales d'Urbanisme Commercial, et la Commission Nationale, mais ce n'est un secret pour personne qu'elles ont servi à drainer des valises de billets vers le financement des campagnes électorales des grands partis politiques (sans distinction entre la droite et la gauche). Avec, parfois, quelques éclaboussures destinées à des enrichissements personnels.

Les décideurs privés n'ayant aucun lien physique avec les espaces qu'ils dégradent, sans scrupule, ils ne se soucient aucunement de les enlaidir. L'obligation légale de faire intervenir des maîtres d'oeuvre professionnels est facilement tournée, car tout est fait pour soumettre ces derniers au pouvoir de l'argent ou aux volontés des décideurs politiques... y compris la non-conformité entre le permis de construire et sa réalisation. Toutes nos villes s'étendent ainsi en d'interminables lotissements de pavillons uniformes, pâles répliques du vieil habitat rural lentement accumulé au cours des siècles. Quartiers pavillonnaires où s'exalte l'individualisme contemporain, dans une banalité conforme aux prescriptions efficaces des messages publicitaires. Le milieu rural n'est pas mieux préservé ; les exploitations agricoles ont été industrialisées. Toutes les structures parcellaires anciennes entrecoupées de bosquets, de bois ou de haies, ont été détruites pour laisser passer des engins agricoles de plus en plus monstrueux.

Plus récemment, et sous couvert de transition écologique, on installe un peu partout des parcs éoliens, mais ils sont hors d'échelle et leurs hélices découpent les nuages ! Et que dire des endroits du monde où l'on exploite à l'air libre les entrailles de la terre, où on les fractionne avec brutalité pour faire remonter à la surface des réserves d'hydrocarbures lentement accumulés par le temps, et dont la combustion ne fera qu'accélérer le réchauffement climatique ?

La beauté de nos paysages est-elle définitivement condamnée ?

Sommes-nous condamnés à vivre dans un univers de plus en plus délabré, sous couvert de progrès, de croissance économique, de recherche d'emplois ? Dans un univers soumis à l'exploitation de quelques lobbies... dont les instigateurs se réfugient dans les quelques endroits encore préservés du globe ? Ces endroits sont de plus en plus rares, et le marché concurrentiel en exclue financièrement la majeure partie de la population, ainsi condamnée à supporter tout l'enlaidissement du monde.

Ceux qui en souffrent, mais refusent de se résigner, sont vite soupçonnés de défendre leurs intérêts particuliers au détriment d'un soi-disant « intérêt général », mais celui-ci n'est qu'un faux nom pour désigner celui des puissants.

Alors, la beauté de nos paysages est-elle définitivement condamnée ?

Ce n'est pas certain.

Fleurissent de plus en plus des associations de sauvegarde qui fonctionnent parallèlement à l'économie monétaire. Ici, on réhabilite des jardins familiaux où les habitants se livrent à une agriculture saine et variée, avec un souci de qualité et d'esthétique, deux mots dont l'association a été négligée. Là, on s'oppose à des grands équipements meurtriers pour la beauté des paysages (c'est le cas de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes).

Et nombreuses sont les communautés qui se mobilisent pour restaurer des sites, des édifices historiques, des villages en ruine...

Ces mouvements manifestent une convergence vers les objectifs qui sont les nôtres

Or toutes ces actions ont plusieurs points communs :

" le refus de traduire un travail en contrepartie monétaire. Chacun apporte son temps dans la mesure de ses capacités, avec une efficacité qui ne fait l'objet d'aucune mesure,

" Il n'y a plus d'échange, mais simplement des apports gratuits,

" Le souci de développer la complémentarité et la coopération en éliminant le système concurrentiel,

" La volonté de s'appuyer sur une solidarité collective, y trouver une sécurité individuelle et même une joie de vivre que les "acquis sociaux" ont bien du mal à conserver à tous,

" La suppression de la dépendance à laquelle le système salarial nous a accoutumés, dépendance des uns envers une hiérarchie de pouvoir, elle-même dépendante des dividendes à reverser aux actionnaires.

On constate donc que l'on n'est pas loin des objectifs de l'économie distributive. Ils se retrouvent déjà en grande partie dans l'Économie Sociale et Solidaire, dont on rappelle ici les critères consensuels [\[1\]](#) :

- ▶ la libre adhésion
- ▶ la non lucrativité individuelle
- ▶ la gestion démocratique et participative
- ▶ l'utilité collective ou sociale du projet
- ▶ l'impartagibilité des réserves. L'importance de cette forme d'économie est loin d'être négligeable. Traduite avec les indicateurs traditionnels et selon les mêmes sources, elle représenterait environ 10% du PIB et 13% des emplois. Déjà de nombreuses voix s'élèvent pour souligner l'importance de l'ESS sur la réussite de la COOP 21 [\[2\]](#)

Tout espoir n'est donc pas perdu.

Un vaste mouvement, encore multiforme, se développe donc, et l'économie distributive en a été l'un des précurseurs. À nous d'y participer, sous des approches diverses, car elles ont toutes leur intérêt.

Puissent-elle contribuer à ré enchanter le monde.

[\[1\]](#) Voir portail-solidarite.org.

[\[2\]](#) Voir l'article de Thierry Jeantet paru le 9/11/2015 sur Le Huffington post.